— Ah ! Eh bien, écoutez donc, avant de me donner l'Espagne, donnez-moi, à votre tour, votre pratique. Vous le savez, je suis institutrice. Dans un mois, je vous apprends à lire. Si vous secondez mes efforts, vous écrirez bientôt après. Et si, au bout de six mois, vous pouviez me renouveler, par écrit, la déclaration que vous venez de m'adresser, peut-être me serait-il possible alors de la prendre au sérieux. Nous verrions.

— Oh, mademoiselle ! s'écria l'Auvergnat avec enthousiasme, j'accepte de tout mon cœur. Et vous serez contente de votre élève, je vous le promets. Nous commencerons ce soir, si vous voulez. Irai-je prendre mes leçons chez vous ?

— Non, monsieur Pierre. Je viendrai ici tous les soirs, et vous ferai travailler dans l'arrière-boutique, en présence de votre père et de votre mère.

— Oh, quel bonheur ! exclama le jeune homme, en battant des mains. Alors à ce soir, n'est-ce pas, mademoiselle ?

— Non, à demain, monsieur Pierre. Et il faut que ce ne soit pas pour rire. Entendez-vous ?

— Je vous jure, mademoiselle Madeline, que votre élève fera le possible et même l'impossible pour vous contenter.

— C'est très bien. A demain.

Sur ses mots, elle regagna sa demeure, laissant le jeune rustre trépignant de joie.

∴

Tous les jours l'institutrice donnait une leçon à Pierre, qui vivement épris, très intelligent d'ailleurs, s'était mis au travail avec une ardeur extrême et faisait de surprenants progrès. En bien peu de temps, il sut lire et écrire.

De son côté, l'orpheline se passionnait pour son sujet. Et de même qu'un statuaire voit, sous le travail de ses doigts ou de son ciseau, un chef-d'œuvre sortir d'un amas de terre glaise ou d'un bloc informe, de même Madeline avait cette indicible joie de voir ses efforts couronnés de succès, et de faire surgir de cette rude enveloppe d'Auvergnat dont chaque journée arrachait un lambeau, un homme instruit.

Doué d'une puissance d'assimiliation étourdissante, plein de ressources imprévues, d'éclairs d'intelligence, d'originales et spirituelles saillies, à peine entré dans la voie qui lui était ouverte, l'Auvergnat promettait de devenir quelqu'un.

Madeline éprouvait, par moments, comme une sorte d'éblouissement devant ce résultat inespéré. On eût dit qu'elle avait su trouver la baguette magique des fées de nos vieilles légendes, et opérer, par le seul effort de la volonté, une métamorphose.

Le délai de six mois fixé par l'institutrice venait d'être atteint lorsque Pierre lui adressa, sous pli cacheté, les lignes que voici :

« Mademoiselle,

« M'autorisant de la permission que vous m'avez fait l'honneur de me donner, ici même, la veille du jour où, sous votre habile direction, j'ai commencé mes études, je prends la liberté de vous renouveler l'expression du sentiment que je ressens pour vous, lequel n'est pas seulement un amour pur, sincère, ardent, mais une adoration.

» Lors de mon premier aveu, prenant où je pouvais le moyen de traduire ma pensée, je vous disais : Pour vous, je donnerais l'Espagne. Aujourd'hui, j'emploierai des expressions moins ambitieuses, moins pittoresques, et je me bornerai à vous dire : Mademoiselle, je vous aime de toutes mes forces, de toute mon âme. M'agréer pour époux serait m'ouvrir le ciel. — Travailler pour vous entourer de bien-être, de bonheur est mon unique vœu. Ce serait là ma joie, joie suprême, et si vive, que je n'ose espérer de pouvoir la goûter ici-bas. Quant à mes chers parents, vous récompenseriez bien généreusement leur vie, toute de travail et d'honnêteté, en leur laissant l'espoir de voir entrer dans notre famille un ange tel que vous.

» N'est-ce pas nous nourrir de chimères que caresser une pareille pensée ? A vous de décider. Pierre, votre ouvrage, doit-il continuer ses efforts pour s'élever vers la lumière, ou bien devra-t-il retomber dans l'obscurité d'où vous l'avez fait sortir et où, dans ce cas, il eût été humain de le laisser ? Prononcez, Mademoiselle, mon sort est dans vos mains.

» Je vous fait remettre cette lettre par Mme Robert, afin de vous donner le temps de la réflexion, et d'éviter toute surprise. Votre réponse apportera sous notre toit une félicité sans bornes, ou un deuil profond, un de ceux dont on meurt. Si votre arrêt tarde à venir, lorsqu'il arrivera, croyez-le, j'aurai cessé de vivre.

» Je mets à vos pieds, mademoiselle, avec mon adoration et ma reconnaissance, mes hommages et mon respect.

» PIERRE LABOURÉE.»

Quelques mauvaises langues de la maison — M. Le Veneur notamment — ont prétendu qu'il était invraisemblable que Pierre, après six mois d'étude, eût pu écrire une pareille lettre, et qu'il avait dû la faire retoucher par un vieil homme de lettres de notre voisinage — il se peut ; mais il est certain qu'elle eût un plein succès, et qu'une heure après, Mme Robert apportait au jeune Auvergnat la réponse suivante :

« Monsieur Pierre,

» Vous méritez en ce moment que votre professeur vous gronde. C'est la première fois je dois le reconnaitre, que vous vous mettez dans ce cas. Qu'est-ce qui peut vous autoriser à révoquer en doute ma sincérité, ma franchise ? La veille du jour où j'ai commencé votre instruction, quel langage vous ai-je tenu ? Répondant à une déclaration que vous m'adressiez verbalement et fort galamment, ma foi, je vous ai dit : Si dans six mois vous êtes en état de me répéter, par écrit, ce que vous venez de m'exprimer, nous examinerons, nous verrons.

» Vous tenir un pareil langage, n'était-ce pas vous faire une promesse, sous condition ? Et cette condition que je vous imposais, ne venez-vous pas de la remplir dix fois, au moins au delà de mon espérance ?

» Aussi, pour être juste, ce n'est pas une fois, mais dix qu'il me faudrait vous accorder ce que vous demandez : j'accède donc à votre désir, et de toute mon âme aussi.

» Ce soir, à l'heure de ma leçon, j'irai vous infliger la punition méritée, comptez-y. Et ce gros châtiment sera la permission de m'embrasser sur les deux joues, non dix fois, entendons-nous bien ; mais une seule, devant vos excellents parents que j'aime autant que s'ils étaient déjà les miens.

» Savez-vous, monsieur Pierre, que nous allons vite ?

» A ce soir, et à vous tous, avec une vive tendresse.

» MADELINE. »

Un mois après cet heureux dénouement, notre charmante voisine était Mme Pierre Labourée, à notre grande joie à tous. Pas un de nous ne manqua d'assister à la messe nuptiale, célébrée à Saint-Nicolas-du-Chardonnet; car nous sentions que, ce jour-là, l'orpheline tirait un bon numéro gagnant à la loterie de la vie.

∴

Dix ans se sont écoulés depuis l'évènement que nous venons de raconter. Après comme avant le mariage, Madeline, sérieusement éprise, s'est appliquée à cultiver la riche intelligence de son mari, avec les soins persévérants d'un artiste amoureux de son œuvre.

Leur commerce prospère.

L'ancienne boutique de charbonnier est devenue un entrepôt considérable de bois à brûler.

Le jeune homme, dont la prompte transformation a provoqué l'admiration de tout le voisinage, ayant maintenant des commis, se tient dans son bureau, qui ne manque pas de confort, d'élégance.

Notre Auvergnat s'est métamorphosé en chef de maison, en bourgeois d'excellent ton. Son existence est embellie par les caresses d'une petite famille, et par la tendresse de sa charmante femme, qui lui joue du piano, le soir, et lui lit de jolies poésies.

Pierre s'est, en outre, passionné pour l'étude.

Lancé dans cette voie, il devient, tous les jours, un homme distingué, un lettré. Récemment, dans une revue hospitalière, il a fait paraitre deux nouvelles, remplies de fine observation, de sentiment, de grâce, qu'on a fort remarquées.

Hautement estimé dans le quartier, aimé de tout le monde pour ses étonnants progrès comme pour sa droiture, il est sérieusement question de poser sa candidature aux prochaines élections pour le Conseil municipal de Paris.

On pense même que, plus tard, il sera décoré, et pour son seul mérite.

Madeline est justement fière de son œuvre de fée; car tout s'est miraculeusement transformé sous la touche puissante de cette magicienne.

Un soir d'été, ils étaient seuls, non plus dans l'arrière-boutique, mais au premier étage, dans un salon frais et coquet, meublé avec un goût exquis. La jeune femme, assise devant un beau piano d'Erard, parcourait le clavier de ses doigts agiles, déchiffrait une page de musique ouverte sous ses yeux. Pierre, à demi couché sur un lit-canapé, fumait et songeait auprès d'elle; quand, après un brillant prélude, d'une voix chaude, nerveuse, émue — un délicieux contralto — elle chanta, sur un mouvement de boléro, les paroles suivantes :

Du doux enfant de la montagne
L'émoi
M'a dit : Si j'étais de l'Espagne
Le roi,
Sur ton front, où du lys rayonne
La fleur !
Je mettrais avec ma souronne.
Mon cœur...

J'ai dit au fils de la montagne :
Ma foi !
Tu peux m'offrir mieux que l'Espagne :
C'est toi !
Depuis lors, sous son œil de flamme,
Toujours,
J'ai senti tressaillir mon âme
D'amour !

Et je lui dis quand le jour cesse :
Rêvons...
Vois ! se temps fuit, l'heure nous presse,
Vivons ;
Car, pour moi vivre c'est t'entendre
Te voir
Ne vais-je pas souvent t'attendre
Le soir?..
Que peut mon cœur en ton absence ?
Languir.
Que pourrait-il sans espérance ?
Mourir.

A la fin de cette dernière strophe, Madeleine aperçut que deux larmes jaillissaient des paupières de Paul et tombaient sur ses joues. Alors, dans un transport de délire poétique et d'amour, elle entoura de ses bras la tête de ce noble jeune homme, et respira, avec une infinie tendresse, le parfum de cette âme fraîchement éclose, et nouvellement conviée aux jouissances pures de l'esprit, aux indicibles joies de l'être humain communiant avec les beautés éternelles.

Un nouveau baiser donné et rendu termina cette ravissante soirée de nos jeunes epoux, qui ont maintenant deux beaux enfants, et dont la fortune promet de devenir brillante.

RENÉ DE MAGUELONNE.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'EXPOSITION CANINE. — C'est samedi que l'Exposition canine a ouvert ses portes au public. La pluie n'a malheureusement cessé de tomber toute la matinée et a fort dérangé les opérations du jury. Cependant le soleil a commencé dans la journée à darder de faibles rayons qui ont permis à nos concitoyens de faire la promenade de Barbieux. La recette s'est naturellement ressentie de l'inclémence de la température; cependant on n'a pas lieu de se trop plaindre. Aujourd'hui si la pluie daigne faire grâce, la foule sera nombreuse à l'hippodrome.

Voici les résultats complets des récompenses distribuées :

PRIX D'HONNEUR. — 1er prix, il n'a pas été distribué de premier prix ; 2e, *Mirot*, à M. le comte P. de Pas ; 3e, partagé entre *Pilote II*, à M. Louis Motte et *Duc A*, à M. Charles Fontaine père ; 4e, *Little duke of Kent*, à M. A. Moiren.

5e Prix, *Queen elsie*, à M. G. Poter ; 6e, *Little Bell*, à M. Robert Fontaine ; 7e, *Larna Doone of Kippen*, à M. Adh-Morren ; 8e, à M. Potter ; mention très honorable réservée à M. Ch. Morren ; 9e, *Belmont sensation*, à M. F. Van de Patte ; 11e, *Hatherton*, à M. W. Toone ; 12e, *Punch III*, à M. W. Picard ; 13e, *Marquis*, à M. Edouard Roussel. Le 10e prix est décerné à M. Anatole Cordonnier pour l'élevage, un prix spécial d'élevage a été décerné à M. Battna-Lacoste.

PREMIER GROUPE. — Chiens courants, juge M. Léon d'Halloye.

CLASSE 1, chiens de Saint-Hubert.—Bloodhounds (chiens et chiennes) — 1er prix, *Calypso*, à M. Henri Gosse de Gorre.

CLASSE 2, Staghounds et Foxounds. — Pas de prix décernés.

CLASSE 3, Harriers et Beagles, (chiens et chiennes).— 2e prix à M. Roger de la Borde.

CLASSE 4, chiens courants à poils ras des différentes races françaises de grand équipage (chiens et chiennes).— Pas de premier prix; 2e, *Pharaon* à M. H. Gosse de Gorre.

CLASSE 6, chiens courants bâtards (chiens et chiennes). — 1er prix, *Bachanal*; 2e, *Caporal*, à M. E. Coulombel.

CLASSE 8, bassets à poils ras de grande taille de race française. — 1er prix, *Miraut*; 2e, *Ramée*, à M. le comte P. de Pas.

DEUXIÈME GROUPE. — Lévriers. — Juge, M. Louis Vander Snickt, rédacteur en chef du journal *Chasse et Pêche*, de Bruxelles.

CLASSE 10, lévriers à poil ras, (chiens et chiennes). — 1er prix, *Cardiff conjurer*, à M. A. Devilder ; 2e, *Duc*, à M. D. Meirsman ; 3e, *Bitheld*, à M. X... ; mention très honorable, *Diane*, à M. Vanhes-Lamblin.

CLASSE 11, levriers d'Ecosse à poils durs, *Deerhounds* (chiens et chiennes). — Pas de premier prix ; 2e prix, *Mita* à M. D. Meirsman.

CLASSE 12, lévriers à poils longs, russes, syriens, (chiens et chiennes). — 1er prix, *Dourack*, à M. Ch. Cuvelier ; 2e prix, *Tcheck*, à M. Ch. Lefebvre; mention très honorable réservée, *Rachel*, à M. Ch. Cuvelier ; mention très honorable *Prince Ivanoff* à M. Jules Pannier de Dunkerque.

TROISIÈME GROUPE.— Chiens d'arrêt.—Juge M. Léon d'Halloye.

CLASSE 13, les résultats ne sont pas encore connus.

CLASSE 14, braques de races continentales (chiennes). — 1er et 2e prix partagés entre *Toulouse* à M. Deville et *Javotte* à M. A de la Serre ; mention très honorable réservée, partagée entre *Belle* à M. Louis Motte, *Nana* à M. Eug. Devemy, *Nana* à M. A. de la Serre.

CLASSE 15, épagneuls de races continentales (chiens).— Pas de prix distribués.

CLASSE 16, épagneuls de races continentales (chiennes). —Pas de premier prix; 2e prix, *Diane*, à M. Charles Renard.

CLASSE 17, griffons à longs poils, barbets (chiens). — 1er prix, *Diavolo*, à M. Dewez; 2e, *Tell*, à M. Louis Motte ; mention très honorable réservée, *Champagne*, à M. Eug. Cuvelier; mention honorable, *Brock*, à M. Gaston Mille.

CLASSE 18, griffons à longs poils, barbets, (chiennes). — 1er Prix, *Rose* à M. Eugène Cuvelier ; Mention, *Bell* a M. Edouard Delarra.

CLASSE 19, Griffons à poils durs (chiens). — 1er prix, *Duc A* à M. Charles Fontaine; pas de 2e prix; 3e, *Garçon*, à M. Edouard Deloffre; mention très honorable *Stop*, à M. C. d'Aoust.

CLASSE 20, Griffons à poils durs (chiennes). — Pas de premier prix; 2e, *Diane*, à M. Edmond Deloffre; mention honorable *Pepita* à M. Auguste Payen.

CLASSE 21, chiens d'arrêt à poils ras, de race anglaise, pointers de grande et petite taille. — 1er prix, *Little Duke of Kent*, à M. Adhemar Morren; 2e, *Express*, au même; 3e, *Master Dau*, à M. le comte de Beaufort; mention très honorable réservée, *Champion Guimes*, à M. Coulombel; mention très honorable, *Tick*, à M. Ernest Requillart; mention honorable, *Naso of Bristed*, à M. E. Coulombel.

CLASSE 22, chiennes d'arrêt à poils ras, de races anglaises, pointiers de grande et petite taille. — 1er prix *Lorna Doone of Kippen* à M. Adh. Morren ; 2e *Venus VIII* à M. E. Coulombel ; 3e *Babby of Kippen* à MM. Catelin frères ; Mention très honorable reservée partagée entre *Nelly Rep* à M. L. Hovelaque, *Frickett* à M. Massart Bacqueville, *Nell* à MM. Catelin frères ; mention honorable partagée entre *Little Pearl* à M. E. Coulombel, *Raby IV*, *Ada* à M. A. Mairesse, *Miss Rose* à M. Godron Ternynck.

CLASSE 23, Chiens d'arrêt à poils ras de race anglaise, Pointers, puppies, pour chiens et chiennes, âgés de 4 mois au moins et de 15 mois au plus le 1er mai 1889. — 1er prix, *Bac*, à M. E. Coulombel ; 2e, *Draeke*, au même ; 3e, *Frickett*, à M. Massart Bacqueville ; Mention très honorable réservée, *Nell*, à MM. Catelin frères ; mention très honorable partagée entre *Pettigo*, à MM. Catelin frères et *Kent cob II*, aux mêmes ; mention honorable partagee entre *Palles Pick*, à MM. Catelin frères, *Valet de cœur*, à M. J. Wors Hubert, *Belza*, à M. Ch. Bonny ; mention à *Faust*, à M. Blanc.

CLASSE 24, chiens d'arrêt à longs poils de race anglaise (chiens) — 1er prix, *Monck of Kipper*, à M. Georges Warocqué; 2e, *Young Alister*, à M. Emile Roussel; 3e, *Schap*, à M. J. Losfeld; mention très honorable réservée, *Young Royal Rock*, à M. André Dormeuil ; mention très honorable, *Royal prince*, à M. E. Coulombel ; mention honorable, *Gristal*, au même.

CLASSE 25, Chiens d'arrêts à longs poils de race anglaise setters anglais (chiennes). — 1er prix, *Pinck* à M. Dewey; 2e, *White* à M. Edmond Terninck ; 3e, *Beauty* à M. E. Coulombel ; mention très honorable reservée, *Dear* à M. E. Ernoult ; mention très honorable partagée entre *Cora* à M. Dewer, *Lilly of Hesdin* et *Nellie of Kent* à M. E. Coulombel; mention honorable partagée entre *Princesse Irène*, Nell à M. E. Coulombel et *Bormie Belle II*, à M. Blanc.

CLASSE 26. — 1er prix, *Espoir*, à M. W Castelein; 2e, *Duck*, à M. Dewez; 3e, *Crick*, à M. Edouard Escuyez.

CLASSE 27. — Chiens d'arrêts, setters gordon ou noir et feu chiennes. — 1er prix, *Little-Bell*, à M. Robert Fontaine; 2e, *Miss of St-Maur*, à M. Dewez; 3e, *Elda*, à M. Edouard Escoyez.

CLASSE 28, chiens d'arrêt à longs poils de race irlandaise.— Setters rouges d'Irlande (chiens). — 1er prix, *Paddy VI*, à M. Dewez ; 2e, *Pluton*, à MM. Catelein frères ; 3e, *Young Groy*, à M. D Le Roy ; mention très honorable réservée, *Shot*, à M. Grau ; mention honorable, *Tom II*, à M. L. Coulombel ; mention honorable, *Match*, à M. H. Sodenkamp.

CLASSE 29. — Chiens d'arrêt à longs poils de race irlandaise, setters rouges d'Irlande (chiens). — 1er prix, *Kate*, à M. E. Coulombel, 2e, *Subine* à M. L. Gosse de Goire; 3e, *Nelly*, à M. Dewez; mention très honorable réservée *Floss II*, à M. Dewez; mention très honorable *Dare*, à M. A. M. Grace; mention honorable *Lady-Palmeeston*, à M. Massart-Bacqueville.

CLASSE 30, chiens d'arrêt à longs poils de race anglaise et de race irlandaise, setters puppies, pour chiens setters anglais, setters Gordon et setters irlandais âgés de 4 mois au moins et de 15 mois au plus le 1er mai 1889. — 1er Prix, *Duc de Fleuzy*, à M. Godefroy ; 2e, *Bandigo*, à MM. Catelin frères ; 3e, *Duc*, à M. Wiseux.

CLASSE 31, chiens d'arrêt à longs poils de race anglaise et de race irlandaise, setters puppies, pour chiennes setters, anglais setters, gordon et irlandais, âgées de 4 mois au moins et de 15 mois au plus au 1er mai 1889. — 1er prix. *Belle*, à M. E. Roussel; 2e, *Bonnie Belle II*, à M. Blanc ; 3e, *Kate*, à M. Godron Ternynck; mention réservee, *Counters Irish*, à MM. Catelin frères.

QUATRIÈME GROUPE. — Chiens employé à rapporter.

CLASSE 32, retrievers (chiens et chiennes), 1er. prix *Rose* à M. V. Kitchinzman.

CINQUIÈME GROUPE.— Chiens servant à faire lever le gibier.

CLASSE 33, Petits épagneuls de toutes variétés, clumbers et cockers de toutes couleurs, sussex, field spaniels (chiens et chiennes). — 1er prix, *Denah Wallen*, à M. V. Kitchingman; 2e, *Keber*, au même; 3e, *Major*, à M. Lucien Lamaiguère; mention très honorable réservée *Abbot*, à M. le duc de Leiparce; mention très honorable *Floss*, à M. E. Coulombel; mention honorable partagée entre *Lord* à M. Dewez et *Daphnée*, à M. le duc de Leiparre.

SIXIÈME GROUPE. — Chiens servant à la chasse sous terre.

CLASSE 34. — Bassets de race allemande, dachshunds (chiens et chiennes). — 1er prix, *Dachs*, à M. Mairesse; 2e, *Forban*, au même; mention réservée, *Kis*, à M. de la Serre; mention très honorable *Kissette*, au même.

CLASSE 35, Fox-terriers à poils ras et à poils durs (Chiens). — 1er prix, *Belmont Sensation*, à M. F. Vandeputte ; 2e, *Tep*, à M. Paul Lorthiois ; 3e, *What Wanted*, à M. F. Van de Putte ; mention réservée, *Prince*, à M. Amand Flipo ; mention très honorable partagée entre *Fas West*, à M. Ch. Cuvelier et *Belmont Vandal*, à M. Gaston Laurent ; mention honorable, *Charlie*, à M. A. Flipo.

CLASSE 36, fox terriers à poils ras et à poils durs (chiennes). — 1er prix, *Nelly*, à M. Armand Flipo; 2e, *Miss Baffier*, à M. F. Van de Putte ; 3e, *Maid of Usk*, à M. Le Roy ; mention très honorable réservée, *Bacchante*, à M. Gaston Laurent.

SEPTIEME GROUPE. — Chiens de garde et de défense.— Juge, M. Pierre Mégnin, rédacteur en chef du journal l'*Eleveur*, à Vincennes.

CLASSE 37, chiens de Terre-Neuve et du Saint-Bernard (chiens et chiennes). — 1er prix, *Pataud*, à M. Emile Barrois ; 2e, *Paladin*, à M. Calais ; 3e, *Pick*, à M. Félix Rebier ; mention très honorable réservée, *Sultan*, à M. V. Cuignet ; mention très honorable *Bock* à M. Ch. Cateaux.

CLASSE 38, grands danois, dogues allemands (chiens). — 1er Prix : *Sultan* à M. Maurice Fontaine, 2e *Tom*, à M. J. Mimne, 3e *Arlequin* à M. Moïse Welcomme ; mention très honorable réservée, *Sultan* à M. Alfred Mazure de Roubaix ; mention très honorable, *Fox* à M. P. Hespel ; mention honorable, *Duc* à M. Victor Seynave ; mention : *Marquis* à M. Albert Wittemberg.

CLASSE 39, grands danois, dogues allemands (chiennes). — 1er prix, *Lionne II*, à M. Anatole Cordonnier ; 2e, *Lionne*, à M. Armand Hoogen ; 3e, *Leda*, à M. Anatole Cordonnier ; mention très honorable réservée, *Bell*, à M. Auguste Wattinne; mention très honorable, *Lionne 1*, à M. Anatole Cordonnier ; mention honorable, *Nora*, à M. Armand Greischer ; mention, *Mina*, à M. F. Nys.

CLASSE 40, dogues de Bordeaux. — 1er prix, *Lionne* à M. F. Picq; mention très honorable *Lindon* à M. F. Picq.

CLASSE 41, bull-dogs de grande et petite tailles (chiens et chiennes). — 1er prix, *Bully*, M. Braquaval.

CLASSE 42, chiens de berger français et des autres races continentales (chiens et chiennes).— 1er prix, *Faro*, à M. Maillard ; 2e, *Lion*, à M. Emile Wiscart; mention très honorable réservée, *Black*, à M. J.-B. Lemettre-Lesaffre ; mention très honorable, *Miss*, à M. A. Letombe ; mention honorable, *Baron*, à M. Henri Van der Cruyssen ; mention, *Tambour*, à M. Maillard.

CLASSE 43, colleys, chiens de berger écossais (chiens et chiennes.) — 1er Prix, *Hatherton*, à M. W. Toone ; 2e, *Young-Bendigs*, à MM. A. et W. Barker ; 3e, *Bruisels Scott*, aux mêmes ; mention très honorable réservée, *Partial Eclipse*, à M. G. Krehl ; mention très honorable, *Eclipse*, à M. W. Avery.

HUITIÈME GROUPE.—Chiens de luxe, d'appartement et d'écurie.

CLASSE 44, caniches, chiens moutons (chiens et chiennes). 1er prix *Punch III* à M. W. Picard ; 2e *Doxta* à M. Gambier-Bolton ; mention honorable réservée *Jeff* à M. W. Picard ; mention très honorable *Erika* à Mme la comtesse P. de Pas ; mention honorable *Black* à M. R. de Boeve.

CLASSE 45, Petits danois. — Pas d'inscription.

CLASSE 47, Terriers anglais (chiens et chiennes) — 1er prix, *Leach II*, à M. Thomas Russell; 2e, *The Lanyer*, au même; mention très honorable réservée, *Mioche*, à M. Henri Lemaire; mention très honorable, *Violette*, à M. Adrien Crété; mention honorable, *Seli*, à M. C. Vandamme.

CLASSE 47, Schipperken (Chiens et chiennes.) — 1er prix, *Witty*, à M. Jules Vanvalsem ; 3e, *Misken en Rôme*, à M. F. Vandeputte.

CLASSE 48, King Charles, Blenheims spamels, Maltais, Havanais (Chiens et chiennes). — 1er prix, *Chestan Choise*, à M. E. Avery.

CLASSE 49, petits griffons de tous poils (chiens et chiennes). — 1er prix, *Marquis*, à M. A. N. Barker; 2e, *Marquis*, à M. Baudoux; mention très honorable réservée *Miss*, à Mlle Marthe Lecomte; mention très honorable *Bijou*, à Mme Baudoux; mention honorable *Monche*, de M. Henri Dubus.

CLASSE 50, carlins et levrettes (chiens et chiennes). — 1er prix, *Gipsy*, à M. A. Mathon; 2e, *Flora*, à M. Harry Platt; mention très honorable réservée, *Marquise*, à M. Alphonse Vaissier; mention très honorable, *Gouic*, à M. G. Prouvost ; mention honorable, *Marquis*, à M. Alphonse Vaissier.

CLASSE 51, chiens de races diverses. — 1er prix, *Ledric*, à M. G. R. Krehl; 2e, *Sam*, à M. B. Berry ; mention très honorable, *Mignonne*, à M. E. Delmasure.

Prix d'honneur au plus beau chien d'écurie ou d'appartement, *Punch III*, à M. Picard.

Prix au plus beau chien de dame, *Marquis* à M. Edouard Roussel.

CLASSE SPÉCIALE (médaille et Diplomes) *Charley* à M. A. N. Barker, *Punch* à M. Ravry fils.

A 7 heures 1/2, les juges finissaient seulement de décerner les récompenses. Les décisions ont été très difficiles parce que les chiens exposés sont tous d'une beauté hors ligne.

Aujourd'hui dimanche, à 2 heures, grand concours de chiens ratiers ; à 3 heures 1/2 concert d'harmonie.

Lundi à 2 heures, grand tir au pigeons. Entrée 10 fr. — 1er prix médaille vermeille et 40 0/0 des entrées ; 2e prix médaille argent et 25 0/0 des entrées ; 3e prix médaille bronze et 10 0/0 des entrées.

Le même jour second concours de ratiers.

Puisse le soleil être clément envers l'Exposition canine !

La question de l'Espierre à la Chambre belge. — On nous écrit :

« L'irritante question de l'Espierre s'est de nouveau posée à la Chambre, dans la séance du 8 mai : trois députés flamands, deux gantois et un courtraisien, l'ont soulevée non sans aigreur.

» C'est M. Begerem, le jeune et ardent député de Gand, qui a attaché le grelot en affirmant que la France ne donnait qu'un « commencement de satisfaction » aux riverains belges de l'Espierre. « Le gouvernement français, a-t-il ajouté, s'est engagé à faire les travaux d'épuration nécessaires dans un délai déterminé : malheureusement ce délai est passé depuis longtemps, et nous ne savons encore quel est le degré d'avancement des travaux qui ont été entrepris. » M. Begerem a cependant terminé sur une note douce en esperant que, cette année, les populations riveraines de l'Escaut n'aient plus à exprimer les craintes et à faire entendre les plaintes que, à trop bon droit, — s'il faut en croire l'orateur — elles ont été forcées de manifester les années antérieures.

» Beaucoup plus violent a été le discours de M. Vercruysse, autre député de Gand. M. Vercruysse n'hésite pas à mettre hors de cause le gouvernement français et à s'acharner uniquement contre les villes de Roubaix et Tourcoing. « Celles-ci, dit-il, dominées par des intérêts locaux, hésitent, économisent, lésinent, et ne s'exécuteront que lorsqu'elles y seront forcées, et encore ne sera ce probablement qu'à demi.» L'orateur a raconté qu'il s'était rendu plusieurs fois à Grimonpont et qu'il n'avait qu'une médiocre confiance dans les résultats que donnera l'usine d'épuration ; après avoir assez violemment attaqué de nouveau les villes de Roubaix et Tourcoing, M. Vercruysse a achevé son discours en ces termes :

» Je termine en répétant que, à mon avis, l'année 1889 est perdue pour l'épuration des eaux de l'Espierre ; et en priant l'honorable ministre de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics d'user de tous les moyens dont il dispose, pour engager le gouvernement français à presser, d'urgence et d'office, les villes de Roubaix et de Tourcoing de terminer les travaux, et à s'entendre avec lui pour l'établissement d'un *contrôle sérieux de leurs agissements présents et futurs*.

» Des approbations, parties de divers bancs, ont souligné cette péroraison.»

Enfin M. Tack, vice-président de la Chambre et député de Courtrai, s'est levé à son tour pour déclarer qu'il confirmait tout ce que venait de dire M. Vercruysse. Son discours a été très bref : Le voici tel qu'il figure aux *Annales Parlementaires* :

« L'honorable M. Vercruysse vient de soulever de nouveau la question des eaux de l'Espierre : je confirme tout ce qu'a dit l'honorable membre.

» On est loin d'avoir poussé les travaux au point où ils devraient être parvenus en ce moment.

» Les bassins de décantation et d'épuration devraient fonctionner à l'heure présente.

» Les chaleurs s'annoncent, les émanations pestilentielles vont se reproduire.

» Or, il semble établi que les travaux n'avancent qu'avec une sage lenteur! Il est plus que probable que la ville de Gand sera encore infectée cet été comme elle l'est depuis plusieurs années, et qu'il en sera de même pour Audenarde et les parties de l'arrondissement de Courtrai que longe l'Escaut.

» Je demande à l'honorable ministre qu'il veuille insister auprès du gouvernement français pour obtenir au moins une espèce de satisfaction, si pas cette année, bien certainement l'année prochaine : je dis une espèce de satisfaction, car je crains bien que les travaux qu'on exécute ne soient insuffisants.

» Il n'y avait, à mon avis, qu'un seul remède : c'était de lancer les eaux corrompues de l'Espierre dans la mer au moyen d'un aqueduc partant de Roubaix et aboutissant directement à la mer.

» Toutes les autres mesures seront, je le crains, inefficaces : on purifiera les eaux jusqu'à un certain degré, je le veux bien, mais très incomplètement ; dans certaines circonstances, on ne les purifiera pas du tout, et des plaintes fondées continueront à se produire. »

Réunions de Commissions municipales. — Les 9e, 6e et 1re Commissions municipales se réuniront lundi 13 mai, à cinq heures et demie, pour examiner les questions suivantes :

1° Canal de l'Espierre ; affaire pendante entre la ville et la Société anonyme belge. — 2° Cercle nautique l' « Aviron » ; demande de subvention. — 3° Club nautique, id. — 4° Société des Courses, id. — 5° Fédération des sociétés de tir à longue portée de la région du Nord, id. — 6° Société de tir « Guillaume Tell » id. — 7° Société des « Enfants de la Patrie » id. — Monument commémoratif de la défense de Chateaudun, demande de subside. — Insertions, impressions, publications, exercice 1888; demande d'un crédit supplémentaire.

Le club nautique « Trois Etoiles ». — Nous avons annoncé il y a quelques jours que le club nautique *Trois Etoiles*, organisait des régates internationales le jeudi 30 mai.

Nous sommes aujourd'hui en mesure d'en donner le programme complet. Ces régates auront lieu sur le canal de Roubaix, au pont du Blanc-Seau à trois heures précises, avec le concours des municipalités et des notabilités commerciales et industrielles.

1re course.— Yoles-Gigs (juniors), deux avirons en pointes, parcours 1200 mètres, 2 virages, entrée 10 fr.; 1er prix, une médaille de vermeil et un objet d'art, don de MM. Jonglez et Lepoutre, députés de Roubaix-Tourcoing ; 2e prix, une médaille en argent et 40 francs; 3e prix, une médaille de bronze.

2e course. — As et Skiff (juniors) parcours 1200 mètres, 2 virages, entrée 5 fr.; 1er prix, une médaille en argent et un objet d'art; 2e prix, une médaille en bronze et 20 fr.; 3e prix, une médaille de bronze.

3e course. — Yoles-Gigs (seniors) deux avirons en pointe. Parcours 1200 mètres, 2 virages. Entrée 10 fr. 1er prix, une médaille en vermeil et un objet d'art ; 2e prix, une médaille en argent et 50 fr. ; 3e prix, une médaille de bronze.

4e course. — Yoles-Gigs (juniors) quatre avirons en pointe, Parcours 1,200 mètres, 2 virages, entrée 15 fr. ; 1er prix, une médaille en vermeil, offerte par M. Dufraine, président de la *Fédération des sociétés nautiques du Nord de la France*, et 150 fr.; 2e prix, une médaille en argent et 75 fr.; 3e prix, une médaille en argent et 40 francs.

5e course. — Périssoires, parcours 1200 mètres 2 virages, entrée 5 francs; 1er prix, une médaille en argent et un objet d'art; 2e prix, une médaille en bronze et 20 fr.; 3e prix, une médaille de bronze.

6e course. — Yoles-gigs (seniors), quatre avirons en pointe, parcours 2400 mètres, 4 virages, entrée 15 fr., 1er prix, une médaille en vermeil offerte par la *Fédération des sociétés nautiques du Nord de la France* et 200 fr.; 2e prix, une médaille en argent et 100 fr.; 3e prix, une médaille en argent et 50 fr.

7e course. — As et skiffs (seniors) parcours 1,200 mètres 2 virages, entree 5 fr, 1er prix, une médaille en argent et un objet d'art ; 2e prix, une médaille en bronze et 30 fr. ; 3e prix, une médaille de bronze.

8e course. — Embarcations de construction libre (seniors), quatre avirons en pointe avec barreur. parcours, 2,400 mètres, 4 virages, entrée 15 fr. ; 1er prix, une médaille en vermeil et 200 fr.; 2e prix, une médaille en argent et 100 fr.; 3e prix, une médaille en argent et 50 fr.

9e course. — Périssoires à obstacles, parcours, 600 mètres, 1 virage, entrée 3 fr ; 1er prix, une médaille en argent et 15 fr.; 2e prix, une médaille en bronze et 10 fr.

Les sociétés qui voudront prendre part au concours doivent adresser leurs adhésions à M. G. Lemaire, trésorier, 55 rue Blanchemaille à Roubaix, avant le jeudi, 23 mai, délai de rigueur. Le tirage des places se fera le lundi 27 mai à midi précise au siège de la société Hôtel Ferraille. Les sociétés qui honoreront le club nautique de leur présence, sont priées d'envoyer le nom de leurs équipiers et des personnes qui les représenteront avant le 15 mai, afin de pouvoir profiter de la demande de billets de transport à prix réduit.

Le club *Trois Etoiles* vient de constituer comme suit son conseil d'administration : Président, MM. Henri Liouville; vice-président, Louis Bertrant; trésorier, Georges Lemaire; secrétaire, Jules-Albert Bollaert ; chef d'entraînement, Léon Duthoit; chef du matériel, Albert Duthoit ; commissaires, Léon Parenthou, Richard Barrell, Edouard Gaillet.

Les artistes de Roubaix-Tourcoing et la Presse. — Sous ce titre nous publions des extraits d'articles de la presse parisienne et départementale, s'occupant des œuvres exposées au Salon et à l'Exposition universelle par nos artistes de Roubaix-Tourcoing.

Sous la signature de M. Henri Fouquier, le *XIXe Siècle*, parlant du tableau de M. Remy Cogghe dit :

« Nous remarquons un *Combat de coqs*, de M. Cogghe, où l'on voit autour de la petite arène où s'écharpent les malheureuses bêtes, une série de portraits très précis, mais d'une physionomie bien sérieuse. »

M. L. Enault, dans son article du *Paris Salon*, fait le plus grand éloge du *Combat de coqs*, il commence par une comparaison :

« Les combats de coqs, aujourd'hui prohibés par les ukases bienfaisants de la Société protectrice des animaux, ont toujours porté bonheur à nos artistes. Un combat de coqs a été le brillant début de Gérôme dans la carrière où il devait remporter tant de triomphes, et tout le monde se rappelle l'expression superbe et le fier mouvement du jeune éphèbe, sculpté par Falguière, qui emporte sur son bras le vainqueur sanglant, déplumé, mais debout sur ses ergots, et déjà prêt à chanter sa victoire.

» M. Remy Cogghe marche hardiment sur ces traces glorieuses. Ses deux héros déploient un courage et une ardeur qui mériteraient d'être chantés par quelque Homère. Quant aux spectateurs qui les contemplent avec des poses, des attitudes et des expressions si passionnées, l'artiste les a saisis sur le vif avec une puissance et une fidélité qu'auraient applaudies les vieux maîtres de son pays. »

M. Ch. Laurent du *Paris*, tout en reconnaissant le mérite de l'œuvre, semble en blâmer le réalisme, il dit dans son feuilleton :

« M. Remy Cogghe a envoyé un *Combat de coqs en Flandre*. C'est une collection de spectateurs d'un réalisme achevé autour des deux gallinacés sanglants et déplumés. Beaucoup de talent dépensé. »

M. Peladan du *Clairon*, le même qui s'écriait en parlant du tableau de M. Cogghe, *sujet immonde*, est plus aimable envers M. Augustin Lefebvre. Parlant du *portrait de Mlle Simonnet*, il écrit :

« Effet de face, pureté de regard, joli lymphatisme. »

L'*Autorité*, dans un article signé Mecène, dit du *Combat de coqs* :

« M. Rémy Cogghe intéresse plus dans son *Combat de coqs en Flandre* que les deux têtes de bataille sus-mentionnées. L'attitude des spectateurs, l'expression de leurs physionomies sont d'un réalisme curieux. »

La Fédération artistique de Bruxelles dit :

« M. Cogghe a bien typé ses spectateurs du combat de coqs. »

L'Evènement :

« Regardez encore le combat de coqs de M. Rémy Cogghe. »

Le Siècle :

« Parmi les tableaux de cette salle, nous remarquons l'amusant combat de coqs de M. Rémy Cogghe. »

Un de nos amis qui arrive de Paris, nous dit en plus de ces aimables appréciations, que la foule est grande autour de l'œuvre de notre concitoyen. Nous sommes très satisfait de ce résultat, car il récompense le peintre de son travail et de ses efforts.

Les « Prévoyants de l'Avenir » (Caisse civile de retraites), 127e section (Roubaix). — Recette du 5 mai 1889, 376 fr. 25; sociétaires au 30 avril, 639; adhérents nouveaux, 7 ; total au 5 mai, 646 Situation générale de la société au 30 avril 1889 : 495 sections ; 90.803 sociétaires ; capital 2 millions 714.463 fr. 97.

On peut souscrire le premier dimanche de chaque mois, de 10 heures à midi, dans chacun des bureaux de recette de la section : chez MM. Lecomte (Café du Globe) 84, Grande-Rue; Florin, 123, rue d'Alma; Catrice, 50, Rue Pierre-de-Roubaix; Barot, 1, rue du Moulin; Lecat, 91, rue du Grand Chemin; Brunin, 144, rue de Lannoy; Dejardin, à Fiers (Brancq) — La cotisation est de un franc par mois; l'âge minimum requis, 15 ans accomplis au 1er janvier.

Le cirque Fanny Lehmann a vu, hier, les débuts du célèbre Oara, l'homme-canon. Ce gymnaste étonnant donne le vertige dans ses exercices aériens et obtient un grand succès en se faisant envoyer avec un canon sur un trapèze situé excessivement haut. Les clowns Politi qui débutaient également, sont d'une drôlerie irrésistible et d'une force extraordinaire. Continuation du succès des Wilton et Mora et des Mansuy.

Le théâtre Delhaye si justement apprécié à la foire de Roubaix, nous quitte mardi. Pour remercier le public de son bon accueil, de nouveaux artistes viennent d'être engagés pour la circonstance, et le prix des places est réduit de moitié. Nous engageons nos lecteurs à aller passer une soirée dans cette jolie loge où la famille Delhaye a réuni, dans des spectacles d'une moralité scrupuleuse, tout ce qui peut plaire aux enfants et même aux grandes personnes.

Le tonneau roulant fait sa première apparition aujourd'hui en face des montagnes russes. C'est un jeu nouveau pour notre ville et par sa fantaisie, ne peut manquer d'obtenir un grand succès. C'est l'administration des montagnes russes qui dirige le *tonneau roulant*, c'est assez dire que les émotions ne feront pas défaut. Chacun voudra imiter Diogène et fera son petit séjour dans le tonneau roulant.

La vente du poisson à Roubaix. — Du 1er au 10 mai, il a été vendu, à Roubaix, 12,593 kilogrammes de poisson.

Saisie à la Halle. —M. l'Inspecteur des denrées alimentaires a saisi samedi matin, à la halle cent kilos de poissons reconnus impropres à la consommation.

Un accident s'est produit, samedi matin, dans la cour de l'établissement de M. X...., rue de l'Alma.

Un domestique, de la maison Léon Bienaimé, conduisait une voiture chargée de bois, lorsqu'arrivé au bout de la cour, une planche se détacha d'un monceau de bois et vint frapper le malheureux ouvrier qui roula sous les roues de son véhicule.

Lorsqu'on le releva, Léon Bienaimé avait de fortes fractures à la cuisse et au bras droit ; il a été admis d'urgence à l'hôpital.

Léon Bienaimé est âgé de cinquante-cinq ans.

Une habile voleuse. — Une servante, Mlle Alice Bibeck, âgée de vingt ans, est une voleuse habile qui connait les moyens en usage pour s'approprier les objets qui la tentent tout en les faisant payer par des personnes qui ne la connaissent même pas.

C'est ainsi qu'elle s'était présentée dans diverses maisons de Roubaix et demandait des marchandises pour le compte de Mme Merlez rue d'Inkermann. Elle se fit servir chez M. Bernard, épicier rue de Lannoy, une livre de chocolat, un quart de dessert et fit une commande d'une vingtaine de francs, à porter chez Mme Merlez.

Chez Elisa Kindt, rue de Lille, elle demanda une pièce de lard de deux livres, chez M. Sarceriaux-Flamencourt, boucher rue Neuve, on lui servit un kilog de jambon et un rôti.

Alice Bibeck se présenta ensuite chez M. Vanhults-Deschamps, pâtissier, rue de Lille, et demanda un gateau de un franc 50, chez M. Leman-Vandewalle, un autre gâteau de un franc 25, chez M. Delnatte Hubert, boucher, rue du Collège, 1 kil. de jambon d'une valeur de 2 fr. 10, chez M. Lejour, épicier, rue du Moulin, 2 bouteilles de vin valant chacune deux francs, etc. etc.

Malheureusement pour cette jeune fille, un agent de police eut vent de l'affaire et se rendit rue d'Inkermann, où il croyait trouver Mme Merlez, mais celle ci est à Lille depuis un mois.

L'agent de police retrouva Alice Bibeck, au contour St-Martin, et l'arrêta. Elle n'a pas cherché à nier.

Bureau des épaves. — Il a été rapporté deux porte-monnaies au bureau de M. le commissaire central de police. Les propriétaires peuvent les réclamer.

Wattrelos. — Dimanche dernier les *Enfants de la Lyre* ont fait une promenade militaire en ville.

A six heures du soir, un banquet réunissait au local de la société les musiciens et les élèves au nombre de soixante-dix.

M. Pierre Dhalluin présidait.

Pendant le banquet qui a été des plus animés, plusieurs chanteurs se sont fait entendre. La partie comique avait été confiée à M. Henri Delmotte qui s'en est fort bien acquitté et a fait beaucoup de plaisir. MM. Jean-Baptiste Dhedenne et Alfred Six sont des chanteurs de talent qui ont droit à une mention spéciale pour leur belle voix et leur bonne méthode.

Au dessert, M. Vincent Leclercq a porté un toast à M. Lezy-Salembier, l'honorable président d'honneur et à M. Jules Fournier, vice président, M. Cyrille Vlye, secrétaire, a ensuite exprimé la joie des *Enfants de la Lyre* de voir M. Pierre Dhalluin présider la fête. La présence de M. Dhalluin aux répétitions et aux fêtes de la société, a t il dit, est pour nous un encouragement dont nous le remercions vivement.

M. Pierre Dhalluin dans une petite allocution adressée aux convives, promet de travailler à la prospérité de la société. Faisant ensuite l'éloge de M. Honoré Molard il parle de son zèle infatigable pour les *Enfants de la Lyre*; il espère que tous les musiciens seront assidus aux répétitions afin de poursuivre dans la voie du progrès que leur a tracé l'éminent directeur M. Molard.

Un bal donné à la fin de la soirée a été fort animé et les convives se sont séparés à une heure assez avancée de la nuit emportant le meilleur souvenir de cette fête de famille.

L'Etablissement thermal des Eaux et Boues de Saint-Amand, est ouvert chaque année au public, du 15 mai au 30 septembre.

Le traitement de Saint-Amand est indispensable aux personnes atteintes de *Rhumatisme et Goutte chroniques, Paralysies, Coxalgies, Sciatiques, Ataxie locomotrice*, etc., etc.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Ad. GRÉGOIRE, directeur, à Saint-Amand. 38160

Les étoffes et les tapisseries des chaises, fauteuils, canapés, coussins, etc., sont teintes et nettoyées sans les démonter, et sans détériorer la monture, à la **Grande Teinturerie SONNEVILLE**; succursale : **11, rue du Vieil-Abreuvoir.** 34526

TOURCOING

La conférence politique par M. Georges Laguerre, député, aura lieu aujourd'hui dimanche, à 4 heures de l'après-midi, dans la salle du Casino, rue Nationale. On peut se procurer, à l'estaminet du *Faucon Gris*, rue St-Jacques, des cartes pour la conférence et pour le banquet qui suivra la réunion.

Les opérations de la Caisse d'épargne en 1888. — Le Conseil de direction vient de publier le compte-rendu des opérations de l'année dernière dans un très substantiel rapport du vice-président, M. François Masurel Jonglez.

Nous devons constater tout d'abord la prospérité toujours croissante de notre Caisse d'épargne, prospérité dont l'honneur revient en grande partie aux directeurs et aux caissiers qui, par leur excellente gestion, ont contribué à placer la caisse au rang honorable qu'elle occupe.

Avant d'entrer dans l'etude des chiffres nous tenons à reproduire le passage du rapport qui fait allusion à la retraite de M. Paillard-Lelong :

« .... J'ai le vif regret de rappeler ici la démission de notre ancien agent-général, M. Aug. Paillard. Je puis dire qu'il laisse parmi nous un souvenir impérissable par les améliorations nombreuses qu'il a apportées dans le service intérieur de notre Caisse.

» Le Conseil de Direction, voulant lui prouver sa reconnaissance et le remercier de sa loyale et intelligente gestion, a décidé de lui offrir une médaille d'honneur qui lui rappellera les excellents rapports qu'il a toujours eus avec nous. M. Paillard a abandonné ses fonctions pour se consacrer à une affaire importante, et, comme il l'a si bien exprimé dans sa lettre de démission, il a fallu l'intérêt puissant de la famille pour le décider à prendre une minationdéter si grave. »

Plus loin, le rapporteur, parlant du nouveau caissier, M. Léandre Leduc, s'exprime ainsi :

« ...Vous ne pouviez faire un meilleur choix ; car, outre sa grande compétence en matière financière, il avait l'avantage d'être initié à tous les rouages de notre comptabilité. Notre administration ne peut que se féliciter de posséder en M. Leduc le digne successeur de M. Paillard et, bien que la période pendant laquelle il a rempli les fonctions soit relativement courte, il nous a déjà été permis d'apprécier la valeur de son concours actif et éclairé.»

La fortune personnelle de la Caisse d'épargne de Tourcoing s'est augmentée, en 1888, de 13.214 fr. 86 de bénéfices nets, ce qui la porte actuellement à 171.327 fr. 11.

Les opérations de l'année ont donné lieu à un mouvement de fonds de 9.004.403 fr. 51, soit : 8.145.502 fr. 13 solde dû à 10.840 déposants au 1er janvier 1888; versements de l'année 8.863 pour 2.214.784 fr. 90, intérêts bonifiés 415.803 fr. 11, au total 10.676.090 fr. 11 en recette; les remboursements effectués pendant l'année s'élève à 1.671.686 fr. 63.

Il restait dû au 31 décembre 1888 à 11.639 déposants 9.004.403 fr. 51, c'est-à-dire une augmentation de 858.901 fr. 38.

La moyenne des versements par livret a été de 249 fr. 89, la moyenne des remboursements de 353 fr. 72, la moyenne du solde dû aux déposants de 773 fr. 64, soit 93 fr. 01 par tête d'habitant.

Le mouvement des livrets donne lieu à une augmentation de 799 livrets En effet, au 1er janvier 1888 il existait 10.840 livrets ; 1.970 ont été ouverts pendant l'année, ce qui donne un total de 12.810 livrets. Durant l'exercice 1.171 ont été soldés; il en restait donc au 31 décembre 11.639 contre 10.840 existant au 1er janvier 1888.

Les opérations de la Caisse de l'année 1888 se divisent ainsi ;

La Caisse a reçu par 8.863 versements.	2.206.574	12
» 13 transferts..	8.210	78
Les intérêts alloués aux déposants s'élèvent à....	315.803	11
Total..	2.530.588	01
Elle a payé :		
4.726 remboursements en espèces.....	1.632.722	57
11 » par transferts.	13.930	31
15 » en achats de rentes......	25.033	75
Total......	1.671.686	63

Les chiffres que nous relevons ci-dessus s'appliquent aux opérations générales pour Tourcoing et les communes du canton pourvues de succursales.

En ce qui concerne la Caisse-mère seule, voici quelles ont été les opérations de l'année :

Solde dû à 8104 déposants le 1er janvier 1888	5.889.974	99
6880 versements effectués pendant l'année..............	1.515.666	92
Intérêts bénéfiés............	225.492	
Total........	7.641.133	91
3307 remboursements effectués dans l'année.....	1.231.822	28
Reste dû à 8590 déposants le 31 décembre 1888..................	6.406.311	63
Le solde au 1er janvier étant de........	5.899.974	99
Il y a augmentation de..........	506.336	64

Pour Tourcoing la moyenne des versements par livret a été de 226 fr. 89, la moyenne des remboursements de 373 fr. 39, la moyenne du solde